



Communiqué de presse

Année internationale de la biodiversité 2010 : l'UICN France dresse le bilan et lance un appel à une nouvelle mobilisation

- mercredi 20 janvier 2010 -

Le Comité français de l'UICN - Union internationale pour la conservation de la nature - organise aujourd'hui, à Paris, son Congrès français de la nature, premier grand événement de l'Année internationale de la biodiversité en France. Un état des lieux sera établi sur l'érosion de la biodiversité qui se poursuit, alors que les pays européens s'étaient engagés à la stopper avant 2010. Le Comité français de l'UICN lancera un appel à une nouvelle mobilisation, à la fois au niveau national et au niveau international où la conférence de Nagoya sur la biodiversité succèdera à celle de Copenhague sur le climat.

En 2001, l'Union Européenne et la France s'engageaient à stopper l'érosion de la biodiversité à l'horizon 2010. Force est de constater aujourd'hui que l'objectif fixé n'a pas été atteint. La biodiversité continue de disparaître. Les derniers chiffres de la Liste rouge des espèces menacées en France le montrent : 1 espèce d'oiseaux sur 4, 1 espèce d'amphibiens et de reptiles sur 5, 1 espèce de mammifères sur 10 ou encore 1 espèce d'orchidées sur 6 risquent de disparaître de métropole. L'équivalent d'un département français est artificialisé tous les 10 ans (60 000 ha). Outre-mer, 49 des 100 espèces considérées comme les plus envahissantes au monde sont présentes et nos récifs coralliens sont endommagés de 10 à 80 % selon les territoires.

Pour autant des progrès ont été accomplis et la prise en compte de la biodiversité s'est améliorée. La Stratégie nationale pour la biodiversité a permis de commencer à intégrer les enjeux de biodiversité dans les grandes politiques publiques : agriculture, infrastructures, mer, tourisme... Le Grenelle de l'Environnement et celui de la Mer ont permis de renforcer ces engagements, d'en prendre de nouveaux et d'associer l'ensemble des acteurs de la société à la définition et la mise en œuvre des actions. Les enjeux de la biodiversité sont également de plus en plus partagés : l'implication des collectivités locales et des entreprises est grandissante.

Un nouvel objectif plus ambitieux et un nouveau cadre d'action, tant au niveau international qu'au niveau national, doivent être définis. Le Comité français de l'UICN présentera une résolution avec ses propositions et attentes pour 2010 en ce sens.

L'année 2010 représente une opportunité unique de renforcer la mobilisation de tous les acteurs sur la biodiversité. C'est la première fois que les Nations Unies dédient une année à la biodiversité. En octobre 2010 à Nagoya, la conférence de la Convention sur la diversité biologique succèdera à celle sur le changement climatique de Copenhague. La France et l'ensemble des pays présents devront défendre une nouvelle ambition mondiale et un nouveau plan d'actions, précis et opérationnel, pour répondre à la crise de disparition de la biodiversité.

Contact :

Sébastien Moncorps, Directeur
Tel. 01 47 07 78 58 / 06 73 86 87 29
sebastien.moncorps@uicn.fr

Florence Clap, Chargée de programme
Tel. 01 47 07 78 58 / 06 74 94 70 42
florence.clap@uicn.fr